

6 SMIX Doubs Dessoubre

Il convient de délibérer quant à l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays de Maîche au syndicat mixte ouvert compétent en GEMAPI et plus largement, dans les domaines d'actions détenus par la CCPM en matière d'environnement et de grand cycle de l'eau sur les bassins versants du Dessoubre, du Doubs et du Cusancin.

Après délibération, et à l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

7 Rapports CCPM 2019 : Eau, Assainissement, Assainissement collectif, activités, et OM

L'exposé des rapports effectués, le conseil municipal à l'unanimité les valide.

8 Certification de la gestion durable de la forêt communale

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de renouveler son adhésion à PEFC et autorise le Maire à signer tout document s'afférent à cette affaire.

9 Assiette des coupes de bois 2021

Monsieur le Maire expose les propositions de coupes de l'ONF, à savoir coupes en bloc et sur pie résineux dans parcelles 8, 11 et 13.

Validées à l'unanimité.

10 Affaires diverses

- Le RPI scolaire relatif à l'année 2019/2020 a coûté 12.788.20 € à la commune.
- Vu la crise sanitaire actuelle la municipalité décide d'annuler les fêtes de fin d'année qu'elle organise habituellement.

La séance est levée à 21.40.

Le Maire, Thierry VERNEY

